

**RECYCLAGE D'AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ
INCENDIE
ET D'ASSISTANCE À PERSONNES
R.S.S.I.A.P.1**

- Public concerné* : Titulaires du diplôme SSIAP1 pour recyclage triennal
Le recyclage doit avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme.
- Pré requis à la formation* :
⇒ Etre titulaire soit de :
- l'AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans
- soit du SST ou PSE1 en cours de validité
⇒ Diplôme S.S.I.A.P.1
⇒ Attestation employeur justifiant d'une activité d'agent de sécurité incendie d'au moins 1607h durant les 36 derniers mois.
- Nombre de participants* : 12 maximum
Durée de la formation : 14 heures réparties sur 2 jours

OBJECTIFS :

- Être capable de :
- Connaitre les installations
 - Effectuer l'entretien de base des principaux matériaux incendie
 - Connaitre les limites de son action
 - Eteindre des feux naissants
 - Intervenir lors de mise en situation

CONTENU :

- Prévention
- Moyens de secours
- Mise en situation d'intervention

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cours théoriques avec appui audiovisuel
- Exercices pratiques sur feux réels et en milieu enfumé
- Mise en situation d'intervention

TYPE DE VALIDATION : Attestation de recyclage S.S.I.A.P.1